

0630023H
ACADEMIE DE CLERMONT FERRAND
LP LYCEE DES METIERS MARIE CURIE
19 BOULEVARD AMBROISE BRUGIERE
63039 CLERMONT FERRAND CEDEX 2
Tel : 0473924170

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Délégation du Conseil d'administration au Chef d'établissement pour la passation des marchés à incidence financière annuelle

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 2

Année scolaire : 2016-2017

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 20

Le conseil d'administration

Convoqué le : 21/10/2016

Réuni le : 07/11/2016

Sous la présidence de : Didier Zimniak

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne délégation au chef d'établissement pour la passation des marchés qui s'inscrivent dans la limite des crédits ouverts au budget d'une part, et des dispositions de l'article 28 du code des marchés publics pour les marchés à procédure adaptée d'autre part, ou dans les conditions décrites ci-dessous :

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne délégation au chef d'établissement pour la passation des marchés qui s'inscrivent dans la limite des crédits ouverts au budget

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	20
Pour :	20
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Zimniak

Prénom : Didier

Signé le: 10/11/2016 15:35:24

0630023H
ACADEMIE DE CLERMONT FERRAND
LP LYCEE DES METIERS MARIE CURIE
19 BOULEVARD AMBROISE BRUGIERE
63039 CLERMONT FERRAND CEDEX 2
Tel : 0473924170

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Délégation du Conseil d'administration au Chef d'établissement pour la passation des marchés à incidence financière annuelle

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 2

Année scolaire : 2016-2017

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 20

Le conseil d'administration

Convoqué le : 21/10/2016

Réuni le : 07/11/2016

Sous la présidence de : Didier Zimniak

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne délégation au chef d'établissement pour la passation des marchés qui s'inscrivent dans la limite des crédits ouverts au budget d'une part, et des dispositions de l'article 28 du code des marchés publics pour les marchés à procédure adaptée d'autre part, ou dans les conditions décrites ci-dessous :

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne délégation au chef d'établissement pour la passation des marchés qui s'inscrivent dans la limite des crédits ouverts au budget

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	20
Pour :	20
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Zimniak

Prénom : Didier

Signé le: 10/11/2016 15:35:24

0630023H
ACADEMIE DE CLERMONT FERRAND
LP LYCEE DES METIERS MARIE CURIE
19 BOULEVARD AMBROISE BRUGIERE
63039 CLERMONT FERRAND CEDEX 2
Tel : 0473924170

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 7

Année scolaire : 2016-2017

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 20

Le conseil d'administration

Convoqué le : 21/10/2016

Réuni le : 07/11/2016

Sous la présidence de : Didier Zimniak

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Contrats 2017

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Zimniak

Prénom : Didier

Signé le: 10/11/2016 15:36:04

0630023H
ACADEMIE DE CLERMONT FERRAND
LP LYCEE DES METIERS MARIE CURIE
19 BOULEVARD AMBROISE BRUGIERE
63039 CLERMONT FERRAND CEDEX 2
Tel : 0473924170

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Admission non-valeur

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 3
Année scolaire : 2016-2017
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 20

Le conseil d'administration
Convoqué le : 21/10/2016
Réuni le : 07/11/2016
Sous la présidence de : Didier Zimniak
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Etat des sommes à admettre en non valeur pour un montant de 235.52 euros
Débiteur insolvable : 198.96 euros
Dossier clôturé par huissier : 36.56 euros.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	20
Pour :	20
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Zimniak

Prénom : Didier

Signé le: 10/11/2016 15:35:32

0630023H
ACADEMIE DE CLERMONT FERRAND
LP LYCEE DES METIERS MARIE CURIE
19 BOULEVARD AMBROISE BRUGIERE
63039 CLERMONT FERRAND CEDEX 2
Tel : 0473924170

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Règlement intérieur du Conseil d'administration

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 1

Année scolaire : 2016-2017

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 20

Le conseil d'administration

Convoqué le : 21/10/2016

Réuni le : 07/11/2016

Sous la présidence de : Didier Zimniak

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte le règlement intérieur du conseil d'administration

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Règlement intérieur du CA adopté à l'unanimité

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Zimniak

Prénom : Didier

Signé le: 10/11/2016 15:34:42

0630023H
ACADEMIE DE CLERMONT FERRAND
LP LYCEE DES METIERS MARIE CURIE
19 BOULEVARD AMBROISE BRUGIERE
63039 CLERMONT FERRAND CEDEX 2
Tel : 0473924170

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Tarifs des ventes des produits et de prestations de services réalisés par l'établissement

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 6

Année scolaire : 2016-2017

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 20

Le conseil d'administration

Convoqué le : 21/10/2016

Réuni le : 07/11/2016

Sous la présidence de : Didier Zimniak

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte les tarifs des ventes des produits et des prestations de services réalisés par l'établissement

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 3

Libellé de la délibération :

Tarifs 2017 des prestations du lycée.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Zimniak

Prénom : Didier

Signé le: 10/11/2016 15:35:57

0630023H
ACADEMIE DE CLERMONT FERRAND
LP LYCEE DES METIERS MARIE CURIE
19 BOULEVARD AMBROISE BRUGIERE
63039 CLERMONT FERRAND CEDEX 2
Tel : 0473924170

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 8

Année scolaire : 2016-2017

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 20

Le conseil d'administration

Convoqué le : 21/10/2016

Réuni le : 07/11/2016

Sous la présidence de : Didier Zimniak

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Conventions 2017

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	20
Pour :	20
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Zimniak

Prénom : Didier

Signé le: 10/11/2016 15:36:09

0630023H
ACADEMIE DE CLERMONT FERRAND
LP LYCEE DES METIERS MARIE CURIE
19 BOULEVARD AMBROISE BRUGIERE
63039 CLERMONT FERRAND CEDEX 2
Tel : 0473924170

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 5-1

Annule et remplace l'acte n° 5 - 2016-2017

Année scolaire : 2016-2017

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 20

Le conseil d'administration

Convoqué le : 21/10/2016

Réuni le : 07/11/2016

Sous la présidence de : Didier Zimniak

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à PARIS , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui

Nombre: 2

Libellé de la délibération :

Paris, 2 et 3 avril 2017, 1ECP Participation des familles fixée à 50 euros maximum.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Zimniak

Prénom : Didier

Signé le: 23/11/2016 11:49:12